

Master Gestion de l'environnement

Conservation des zones humides

Responsable	Descriptions	Informations
Evelyne FRANQUET evelyne.franquet@univ-amu.fr	Code : GES14S3 Nature : Unité d'enseignement Domaines : Sciences et Technologies	Composante : Institut Pythéas - Observatoire des sciences de l'univers

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

La sensibilité des zones humides vis à vis de modifications minimales de leur environnement obligent à préciser et formuler clairement l'objectif visé. S'il s'agit de maintenir un niveau donné de structure (diversité spécifique) et de fonctionnement (productivité primaire) jugé d'intérêt national, des interventions sont à envisager pour contrecarrer les évolutions en cours. Réglementation : Loi d'orientation, directive, convention, nationales européennes, internationales. La gestion pour la conservation des populations animales sauvages. Les espèces exploitées, à valeur patrimoniale, invasives... Les méthodes de suivis des animaux sauvages dans leur milieu naturel (Argos, GPS, Bagueage, isotopes...). La gestion (intégrée) des ZHM, approche globale (géomatique, méthodologie et plan de gestion).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Modèle de dynamiques des populations,
- Méthodes d'études,
- Etablissement plan de suivi de populations,
- Etablissement et évaluation de plan de gestion,
- Réglementation en vigueur.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

UE de M1 SE ou BIOECO

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 60 heures
- Cours magistraux: 24 heures
- Travaux dirigés: 10 heures
- Travaux pratiques: 26 heures

CODES APOGÉE

- LGECU34 [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 18/03/2023